



PARCOURS DE FORMATION CATEGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant mercredi à 17h et le samedi à 12h. / à distance code rousseau accès individuel remis à l'inscription disponible 24h/ 24h depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone (validité 6 mois)

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les cours sont collectifs

La salle de cours est accessible du lundi au vendredi 9h / 19h le samedi fermeture à 17h

Code DVD toutes les heures dans les horaires d'accès à la salle de cours

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).
- Votre conduite sera filmée avec votre accord
- Un voyage école vous sera proposé à certaines période de l'année, renseignement au secrétariat

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

Les leçons de conduite sont individuelles, exclusivement sur rendez-vous pris au secrétariat

Durée d'une leçon de conduite est de 45 minutes ou 1h30, créneaux disponibles du lundi au samedi de 8h15 à 19h15 le samedi jusqu'à 17h. Véhicules utilisés des Citroën C3 boîte manuelle et boîte automatique. Chaque élève bénéficie d'un programme de formation individualisé adapté à sa progression et évalué régulièrement par son enseignant conformément au livret numérique.

Ces modalités d'organisation sont consultables dans les locaux de AUTO MOTO CADET 151 rue de Beauvais, 60280 Margny les Compiègne / Site internet/ au secrétariat sur simple demande.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.